

Invitation Presse le 28 février 2019

*Grand débat organisé par la CMA et la CCI du Gers
qui invitent les entreprises du département à s'exprimer à l'occasion
d'une réunion publique le 5 mars 2019*

Les présidents des deux chambres consulaires, Rémi BRANET et Guy SORBADERE, ouvriront une réunion publique dans le cadre du Grand Débat, le 05 mars 2019 à 17h00, dans les locaux de la CCI, place Jean David à AUCH.

L'occasion pour les chefs d'entreprise, de venir exprimer leurs idées, propositions... sur les sujets qui les concernent au plus près.

Avec des consultations partout dans les territoires, les réseaux consulaires s'engagent pour contribuer à la réflexion nationale sur notre société et son avenir.

Dès le 16 janvier, le réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat, CMA France, a demandé, par la voix de son président, à ce que le sujet de l'économie et de l'emploi soit inscrit dans le grand débat national.

Pour Guy SORBADERE, président de la CMA du Gers, « nous portons la voix des artisans du département, leurs inquiétudes et difficultés mais aussi les solutions que notre secteur peut apporter. Le sujet de l'entreprise, notamment de proximité, de son rôle dans la société n'est pas posé alors qu'il est un levier essentiel pour l'économie de notre pays. J'invite nos artisans à contribuer à la réflexion nationale en participant à notre réunion publique et en donnant leurs idées et réponses aux questions du Grand Débat ».

Le réseau des CCI souhaite faire entendre la voix des citoyens-entrepreneurs à l'occasion du Grand Débat National.

Pour Rémi BRANET, président de la CCI du GERS, « le monde économique doit pouvoir exprimer son avis et proposer des solutions concrètes qui vont permettre aux pouvoirs publics d'engager les mesures qui s'imposent pour le retour de la croissance et de la confiance. C'est pourquoi j'encourage les chefs d'entreprise gersois, acteurs engagés sur le territoire, à saisir l'opportunité qui leur est donnée le 5 mars prochain pour exprimer leurs propositions ».

Les contributions seront transmises au Gouvernement et à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) en mars.

**Point presse le 28 février 2019 à 15h00
à la CMA du Gers, 1 avenue de la République, 32550 PAVIE**

**Contacts presse : CMA du Gers : Laetitia COLLADO : 05 62 61 22 50 – l.collado@cma-gers.fr
CCI du Gers : Brigitte MENASPA : 05 62 61 62 48 – b.menaspa@gers.cci.fr**